

SÉANCE DU 09 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre le neuf décembre à vingt heures trente le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Antton CURUTCHARRY

Etaient présents :

Mme ARANGOITS Isabelle, M. BIDART Pierre Dit Betti, M. CLAUZEL Sébastien, M. COSCARAT Jean Michel, M. CURUTCHARRY Antton, Mme DEGUIRAUD Hélène, Mme DUPUY Maddalen, Mme HARISTOY Marie-Agnès, M. ITHURBURUA Daniel, Mme JUANTORENA Annie, Mme MERCAPIDE Sandrine, M. MOCHO Frantxo, Mme MOUSQUES Bernadette, M. OLÇOMENDY Betti

Procuration(s) :

M. BIBES Jean Paul donne pouvoir à Mme DUPUY Maddalen

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) : M. BIBES Jean Paul

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme MOUSQUES Bernadette

Date convocation : 02 décembre 2024- Date d'affichage : 02 décembre 2024

OBJET : TRAVAUX DE BUSAGE SUR LE CHEMIN UHARRIETAKO BIDEA - DEMANDE DE DOTATION PRELEVEE SUR LE PRODUIT DES AMENDES DE POLICE- NOMENCLATURE 7.5

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal qu'il est nécessaire suite aux intempéries du 17/10/2024 de procéder à un busage de la voirie du Chemin Uharrietako bidea. Il informe l'assemblée qu'une dotation prélevée sur le produit des amendes de police peut être attribuée aux communes afin de réaliser la remise en état de la voirie communale suite à des intempéries pour maintenir un niveau de sécurité des usagers de la route

Monsieur le Maire indique que la commune va déposer une demande de subvention prélevée sur le produit des amendes de police auprès du Département.

Monsieur le Maire donne lecture du devis estimatif de la société Carrières et Travaux de Navarre d'un montant de **9 425.21 € HT**

Oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal

- **APPROUVE** les travaux de busage du Chemin Uharrietako bidea
- **VALIDE** le devis estimatif d'un montant de 9 425.21 € HT
- **DEMANDE** au Département l'octroi d'une dotation prélevée sur le produit des amendes de police la plus élevée possible

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Antton CURUTCHARRY



Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 15

POUR : 15

CONTRE

ABSTENTION :

Acte rendu exécutoire Après publication ou notification le 19/12/2024

Et après transmission en sous-préfecture le 19/12/2024